

INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER
25 octobre 2026 - Halle Henri Salvador – LA RAVOIRE

Je soussigné (e),

Nom :	Prénom :
Né [e] le	à
Département :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél :	
Mail (indispensable) :	
Titulaire de la pièce d'identité N°	
Délivrée par la préfecture de :	Le

Je déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant (e). Ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L 310-2 du code du commerce). Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R 321 –9 du code pénal).

➤ Nombre de mètres souhaités (2 au minimum) :

- **Mètres (2 au minimum) : x 5 €/m = €**

➤ Mode de règlement :

- **par chèque** à l'ordre de Restos du Cœur et adressé par voie postale : Restaurants du Cœur de Savoie 224 rue Paul Girod 73000 Chambéry
 - **par virement** : IBAN FR7618106008108603043405030 - BIC AGRIFRPP881
- MERCI DE BIEN INDIQUER VOTRE NOM ET « VIDE GRENIER » DANS L'OBJET DU VIREMENT**

Renseignements au 04 79 62 16 06 ou 06 71 30 80 26
Email : ad73.manifestations@restosducoeur.org

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Les Restos du Cœur de Savoie organisent le dimanche 25 octobre 2026 un vide-grenier à la salle festive Henri SALVADOR de LA RAVOIRE

Article 2 : Le vide-grenier est ouvert uniquement aux particuliers.

Chaque participant devra retourner avant le 12 octobre par voie postale à l'adresse Les Restaurants du Cœur de Savoie 224 rue Paul Girod 73000 Chambéry ou par mail : ad73.manifestations@restosducoeur.org :

Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé + une photocopie de la carte d'identité recto-verso du demandeur.

Il devra également procéder au paiement correspondant à la réservation.

En l'absence du règlement, l'inscription ne pourra être prise en compte.

Article 3 : L'absence de l'exposant, pour quelque raison que ce soit, ainsi que les mauvaises conditions météorologiques ne donneront droit à aucun remboursement.

Article 4 : L'entrée du vide-grenier est interdite avant 06h30. L'installation des stands devra se faire de 06h30 à 08h30. A partir de 08h30, aucun véhicule ne devra se déplacer ou être laissé dans l'enceinte du vide-grenier. Les véhicules ne seront ensuite autorisés sur le site qu'à partir de 16h.

Article 5 : Les marchandises exposées demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire et à ses risques et périls. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration.

Article 6 : L'exposant s'engage à respecter l'emplacement qui lui est attribué. Les objets invendus en fin de journée ne devront en aucun cas être abandonnés sur l'emplacement.

Article 7 : Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tous recours contre l'association organisatrice.

Fait à	le
Signature	



VIDE GRENIER



de 8h30 à 16h

DIMANCHE 25 OCTOBRE 2026

**SALLE HENRI SALVADOR
73490 LA RAVOIRE**



**BUVETTE ET PETITE
RESTAURATION SUR PLACE**



Renseignements :

 **06 71 30 80 26**

email : ad73.manifestations@restosducoeur.org